

Commune de VÉNÉJAN

Commission « Développement, Activité et économie locale »
Compte rendu réunion du 12 octobre 2015 avec les Intervenants du tourisme

Présents

Mairie : Béatrice Loison, Thierry Loison

Participants : Mmes Mialon, Brochiero, M. Caubert, Anglezan, Vincent, Canivenq, Troelsen

Absents excusés : M. le Maire, Bénédicte Chauvet, Sophie Valla / MM. Louche, Pétry et Vignal

Objet de la réunion : rencontre annuelle avec les intervenants du tourisme afin de connaître leurs besoins et attentes.

Déroulement : suite à la 1^{ère} rencontre du 6 mai 2014, les demandes ont été listées dans un tableau (qui a été distribué). Ce tableau, ci-dessous a servi de support à la réunion.

1 ^{ère} rencontre du 6 mai 2014 avec les Intervenants du tourisme	
Demandes	Réponses
Païement d'une cotisation à l'Office du tourisme et de la taxe de séjour	La question a été posée en réunion tourisme de l'Agglo. La cotisation permet de faire connaître les hébergeurs sur leurs sites alors que le paiement de la taxe de séjour permet de faire des animations en direction des touristes. Plus il y a des animations culturelles, sportives... plus le territoire du Gard rhodanien est mis en valeur et devient attractif pour les touristes. Pour le montant forfaitaire, c'est le choix de l'Agglo pour les petites structures. Il faut répercuter cette taxe sur le prix de location de l'année suivante.
Mise en ligne sur le site Internet de la commune de tous les intervenants connus du tourisme	Fait
Mise sur le site de vidéos sur les différentes manifestations afin de rendre le site plus dynamique	Reste à faire (Action Sophie)
Demande d'utiliser le tennis pour les touristes l'été. Le site doit permettre les inscriptions	Demande faite au Club de Tennis
Demande de données les coordonnées des présidents des associations sur le site	Fait
Demande de flyers à distribuer aux touristes de Vénéjan	Le flyer a été réactualisé, il reste à le faire imprimer
Demande sur la signalétique de la commune	Les lames ont été actualisées avec les couleurs du nouveau logo de Vénéjan. Les services publics sont sur fond blanc avec lettrage couleur marron taupe, les entreprises sont sur fond marron taupe et lettrage blanc et le patrimoine sont sur fond vert et lettrage blanc
Demande d'une signalétique en anglais	Non prévu
Demande de panneaux touristiques indiquant Vénéjan sur les ronds-points de Pont-Saint-Esprit et de Bagnols-sur-Cèze	La demande n'a pas été validée par la DIRMED. Accord donné pour mettre un panneau de type H30 (touristique et culturel) au rond-point des Terrailles dans les deux sens
Demande d'une carte avec les quartiers de Vénéjan	En cours de réalisation, sera installée en dessous de PMV (Panneau à Message Variable) à l'abribus. Il a aussi été réalisé une carte papier sous forme de dépliant
Demande d'enseignes publicitaires pour les commerçants, les caves... soit sur le privé ou sur le public	Une loi est passée en 2015, il est interdit à présent de mettre sur le domaine public et surtout sur les nationales des enseignes publicitaires
Embellissement et fleurissement du centre village	Pris en compte par la commission « Environnement et propreté ». Des bacs ont été installés, des barrières fleuries vont suivre. Le long du CD148 des plantations ont été réalisées de même de chaque côté de l'abribus, sur le plateau...

Les intervenants sont intervenus au fur et à mesure des différents points :

- En ce qui concerne la taxe de séjour, qu'ils trouvent injuste car ils sont soumis au forfait, ils n'apprécient pas qu'elle a dû être payée du 15 juin au 15 septembre. Soit un mois de plus par rapport aux autres années.
- En ce qui concerne les photos et les vidéos, il est suggéré par un participant de faire défiler à l'accueil de la mairie, des photos ou des vidéos de Vénéjan afin de la rendre plus vivante.
- Autre suggestion : accueil par les caves de groupes pour des dégustations pendant les 3 mois de la saison d'été et ce dans les trois caves de Vénéjan.
- En ce qui concerne le tennis, il n'y a pas eu de demande en mairie afin de rencontrer le président du tennis et de mettre en place un système de réservation. La question du paiement par les hébergeurs a été posée.
- En ce qui concerne la carte, une participante suggère qu'une soit installée aussi au plateau près du moulin. Demande de mettre les hébergeurs sur cette carte.
- Le problème du stationnement sauvage a été soulevé. Il a été demandé d'installer 3 places de stationnement minute pour le boulanger. La personne a bien insisté sur le fait qu'il ne fallait pas que le village perde son boulanger.
- Demande d'embellissement de l'entrée nord : nettoyage des fossés, réfection de la voirie comme celle de l'entrée sud. Il faut faire ralentir les voitures et reculer le panneau de rentrée d'agglomération qui n'est pas en vue en ce moment. Cette personne demande aussi de faire venir les gendarmes afin qu'ils verbalisent.
- Un participant suggère de demander aux assistantes maternelles si elles seraient d'accord de garder parfois les enfants en bas âge des touristes hébergés sur Vénéjan.
- Le président de la cave coopérative est satisfait de la proximité de l'aire de camping-car qui apporte de la clientèle. Il demande à nouveau que soit indiquée la boulangerie sur l'aire, avec ses horaires d'ouverture mais aussi les marchands ambulants.
- Demande pour que le moulin tourne davantage pendant la période d'été. La réponse a été que cela dépend des bénévoles d'une association. Une autre personne suggère de demander à l'agglomération de faire une animation autour du moulin pour attirer des touristes.